



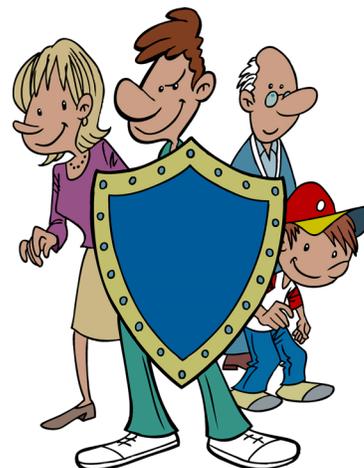
Clinique de vaccination antigrippale

« Je me fais vacciner à Wendake »

Les résidents de Wendake peuvent recevoir gratuitement le vaccin contre la grippe s'ils répondent à l'un des critères suivants:

Être une personne à risque élevé de complications :

- Personne âgée de 6 mois et plus atteinte de certaines maladies chroniques;
- Femme enceinte atteinte de certaines maladies chroniques durant toute sa grossesse;
- Femme enceinte en bonne santé, durant les 2e et 3e trimestres de sa grossesse;
- Personne âgée de 75 ans et plus.



Être une personne prenant soin ou vivant avec :

- Un ou des bébés de moins de 6 mois;
- Une ou des personnes à risque élevé (voir ci-dessus).

La vaccination débutera le 2 novembre prochain, sur rendez-vous seulement. Prenez rendez-vous **à partir du 19 octobre 8h**, au Centre de Santé Marie-Paule Sioui-Vincent, auprès de Martine Sioui au 418-842-6255, poste 1136.

La vaccination aura lieu au Centre sportif de Wendake.

N'oubliez pas votre couvre-visage, il est obligatoire!

Vous recevrez un appel, la veille de votre rendez-vous, pour un bref questionnaire.



Nation huronne-wendat
Direction Santé et Mieux-être

